

Luxembourg, le 28 avril 2022

Communiqué de presse

La Fondation Alphonse Weicker et BGL BNP Paribas remettent le Prix du progrès économique durable 2021

La Fondation Alphonse Weicker et BGL BNP Paribas, en collaboration avec l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) et l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), ont remis le Prix du progrès économique durable 2021 ce mardi 26 avril dans les locaux de BGL BNP Paribas.

Le Prix du progrès économique durable récompense une entreprise ayant démontré de manière exemplaire sa contribution au développement durable moyennant une stratégie RSE qui tient compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux. Les critères d'évaluation portent sur la matérialité des thématiques RSE adoptées, l'implication ou la consultation des parties prenantes, la création de valeur partagée, l'innovation et le partage.

Par ce Prix, doté d'un montant de 10.000 euros, la Fondation Alphonse Weicker contribue à confirmer et renforcer la stratégie RSE des entreprises ; celle-ci est d'ailleurs promue dans les standards internationaux tels que la norme ISO 26000 ou encore le GRI (Global Reporting Initiative), et décrite dans le chapitre sur la stratégie RSE du Guide ESR de l'INDR. BGL BNP PARIBAS s'associe à cette initiative en attribuant un Prix d'un montant de 2.500 euros, déterminé par le jury.

Sont éligibles au Prix du progrès économique durable les entreprises labellisées ESR - ENTREPRISE RESPONSABLE par l'INDR. En effet, ces entreprises ont formalisé leur compréhension de la RSE comme une opportunité d'améliorer leur gouvernance, de renforcer leur engagement social et de limiter leurs impacts environnementaux. Elles assurent ainsi leur propre pérennité tout en générant des impacts positifs et durables pour la société. Elles ont répondu avec succès à un ensemble cohérent de critères de la démarche de labellisation de l'INDR, et ont passé avec succès une vérification externe.

Après délibération du jury, Kik Schneider, Président de la Fondation Alphonse Weicker, et Béatrice Belorgey, Présidente du Comité exécutif de BGL BNP Paribas, Responsable Pays du Groupe BNP Paribas au Luxembourg et Membre du Conseil d'administration de la Fondation Alphonse Weicker, ont remis le Prix du progrès économique durable :

[BAMOLUX S.à r.l.](#), lauréat du Prix de la Fondation Alphonse Weicker, doté de 10.000 euros. Créée en 1976, BAMOLUX est une société luxembourgeoise basée à Foetz, spécialisée dans le parachèvement à sec, la menuiserie intérieure ainsi que la peinture et finition.

BAMOLUX a une démarche RSE volontaire et structurée suivant les préconisations des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU. L'entreprise a ainsi défini 25 axes de développement concrets dans le but de rendre son modèle de croissance encore plus durable.

[shime S.à r.l.](#), lauréat du Prix de BGL BNP Paribas, doté de 2.500 euros.

shime est une société privée luxembourgeoise créée en 2017. Cabinet de conseil en RSE qui accompagne les entreprises dans la mise en place d'une stratégie RSE, shime agit également en tant qu'acteur dans la gestion des déchets et notamment la collecte et le recyclage des mégots de cigarettes. shime facilite la mise en place du projets « Zéro Mégot » pour les associations, communes et entreprises et est actuellement le seul acteur au Luxembourg à proposer des solutions concrètes et globales pour gérer de façon durable ce déchet polluant.

Le jury était constitué de :

Représentants de la Fondation Alphonse Weicker :

- Monsieur Gérard Hoffmann, CEO, Telindus
- Madame Mathilde Jahan, Head of Transformation Programme, BGL BNP Paribas
- Monsieur Yves Nosbusch, Membre du Comité exécutif de BGL BNP Paribas, Président du jury

Représentante de BGL BNP Paribas :

- Madame Catherine Wurth, Responsable RSE, BGL BNP Paribas

Représentants de l'UEL et de l'INDR :

- Monsieur Jean-Paul Olinger, Directeur de l'UEL et de l'INDR
- Madame Anne-Marie Loesch, Head of Business Development & CSR, Chambre de Commerce
- Madame Elke Hartmann, Chef de service, Attachée économique, Chambre des Métiers Luxembourg

A propos de la Fondation Alphonse Weicker

Constituée en 1989 et présidée par Kik Schneider, la Fondation Alphonse Weicker a comme objectif de promouvoir l'étude et la recherche dans le domaine des sciences. Elle développe ses activités au Grand-Duché de Luxembourg en organisant des conférences et séminaires spécialisés et en appuyant des projets de recherche dans des domaines aussi variés que la recherche biomoléculaire, la santé, l'informatique, le développement durable, la politique, la vie sociale et l'histoire de l'art. BGL BNP Paribas s'est donné avec la Fondation Alphonse Weicker les moyens pour continuer à exercer le rôle important joué par la banque depuis 1919 dans le développement économique et social du Luxembourg.

A propos de BGL BNP Paribas

BGL BNP Paribas (www.bgl.lu) est une des plus grandes banques du Grand-Duché de Luxembourg et fait partie du Groupe BNP Paribas. Elle propose à ses clients particuliers, professionnels, entreprises et de banque privée une gamme particulièrement large de produits financiers et de solutions de bancassurance. Fin 2021, BGL BNP Paribas employait 2.140 collaborateurs au Luxembourg.

En 2021, BGL BNP Paribas a été désignée « Best Bank in Luxembourg » pour la 6e année consécutive par Euromoney.

A propos de l'UEL

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80 % des emplois et produisent 85 % du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'informations sur www.uel.lu

A propos de l'INDR

L'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été créé en 2007 à l'initiative de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL). L'Institut s'est donné comme mission de guider les entreprises luxembourgeoises dans l'adoption de la RSE afin qu'elles contribuent au développement durable et améliorent leur compétitivité et leur image. Se basant sur les valeurs de responsabilité, transparence, proactivité, efficacité, amélioration continue et partage, l'INDR a pour vision que les entreprises au Luxembourg fassent preuve d'un comportement responsable en intégrant le développement durable dans leur stratégie. L'INDR offre un programme d'accompagnement complet ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE. Retrouvez toutes les informations sur www.esr.lu et sur www.indr.lu